

Où en est-on en région Haut-de-France sur la connaissance des coûts des déchets ?



RET : Connaître, maîtriser, optimiser les coûts du service public de gestion des déchets

18 octobre 2016 - Amiens

- Pourquoi s'intéresser à la connaissance fine des coûts des déchets ?
- Dispositif complet de formations et d'accompagnement de l'ADEME
- Etat des lieux de la connaissance des coûts du service déchets en région Hauts-de-France
- Mission d'accompagnement et d'animation des collectivités de l'ex-Picardie à la connaissance des coûts du service déchets 2015-2016

Pourquoi avoir une connaissance fine des coûts du service déchets ?

- Connaître la structure des coûts
- Prioriser les actions pour agir sur les coûts du SPGD
- Disposer des indicateurs économiques pour le rapport annuel sur la qualité et le prix du SPGD

(décret n°2015-1827 du 30/12/2015, annexe XIII)

Disposer de données pour renseigner le SDD

(soutien au développement durable d'Eco-Emballages)

- Communiquer plus facilement vers les élus, les usagers
- Participer au référentiel national des coûts de l'ADEME
- Se situer par rapport à d'autres collectivités similaires

=> Besoin d'un outil fin de calcul des coûts, reproductible dans le temps et homogène avec les autres collectivités

Les outils proposés par l'ADEME

La Matrice des coûts : cadre homogène et standard de présentation des coûts du service déchets, construit selon un tableau :

- en colonnes : les flux de déchets (OMR, RS, déchèteries, etc.)
- en lignes : les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, traitement, etc.)

Coût complet = total des charges HT

Coût technique = coût complet moins les produits à caractère industriel

Coût partagé = coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées

Coût aidé HT = coût partagé moins les aides reçues

Coût aidé HT ou TTC selon le régime fiscal du service = coût résiduel à la charge de la collectivité = besoin de financement

		FLUX DE DECHETS					TOTAL
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	
CHARGES	FONCTIONNELLES	Charges de structure					
		Communication					
		Total fonctionnelles					
	TECHNIQUES	Prévention					
		Collecte et pré-collecte					
		Transfert/transport					
		Traitement des déchets non dangereux					
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux					
		Autres charges					
		Total techniques					
Total charges							
PRODUITS	INDUSTRIELS	Ventes de produits et d'énergie					
		Prestation à des tiers					
		Autres produits					
		Total industriels					
	SOUTIENS	Tous soutiens des sociétés agréées					
		Reprise des subventions d'investissement («amortissement»)					
	AIDES	Subventions de fonctionnement					
		Aides à l'emploi					
		Total aides					
	Total Produits						
Montant de la TVA acquittée							
AUTRES INFOS	CONTRIBUTION DES USAGERS	TEOM					
		REOM					
	Redevance spéciale et facturations usagers						
	Total contribution des usagers						
	Contribution des collectivités						
Total contributions							

Dispositif national

Formations organisées en région :

- Renseignement de la matrice des coûts
- *La méthode ComptaCoût®*
- *Matrice et méthode ComptaCoût®*

- *Exploiter et valoriser sa Matrice des coûts*

Assistance téléphonique et par mail aux collectivités par un BE

Dispositif proposé en région Hauts-de-France :

Accompagnement post-formation :

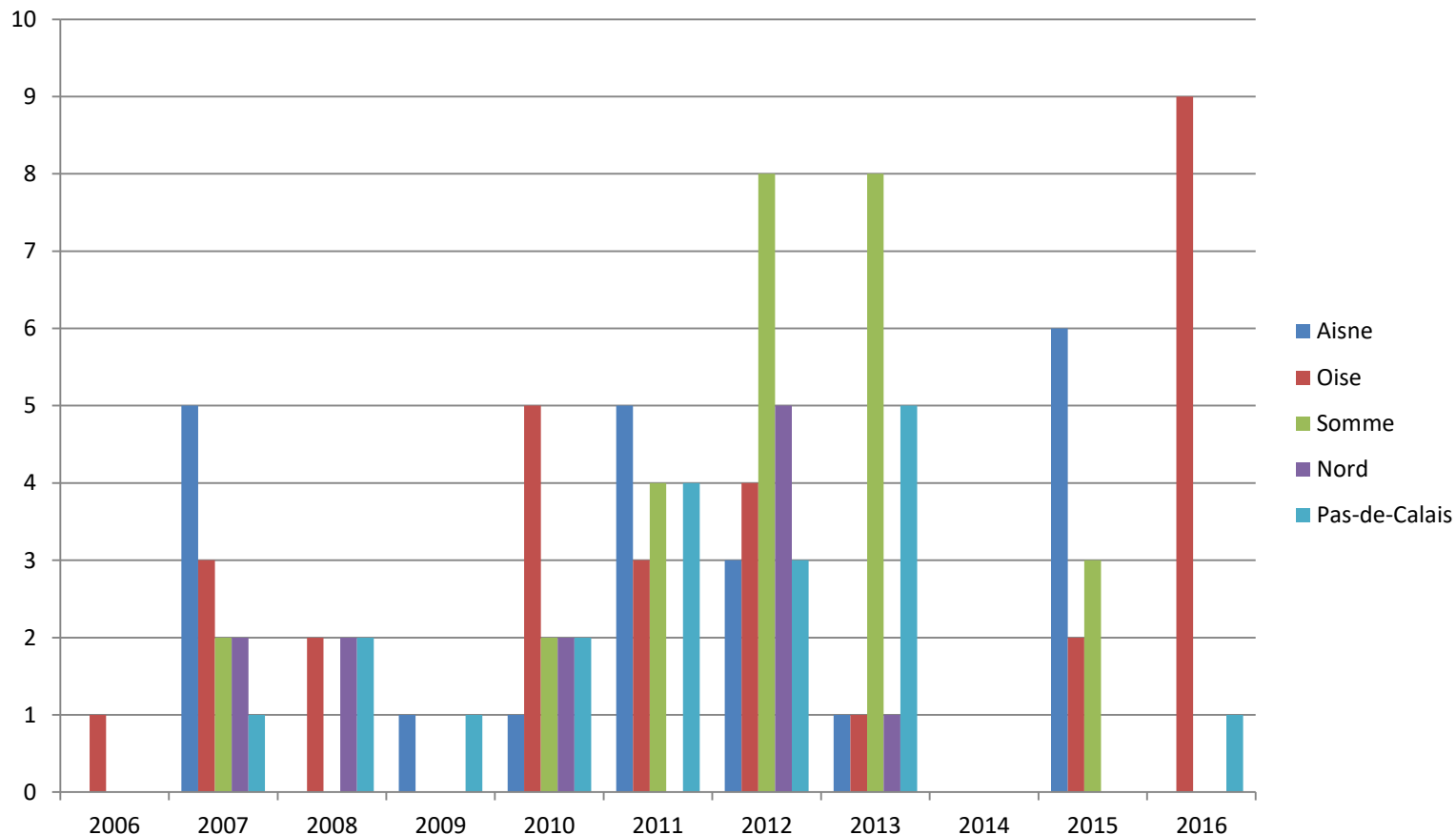
- *Individuel et personnalisé*
- *Collectif (max. 4 collectivités par consultant)*

Animation de groupes de travail :

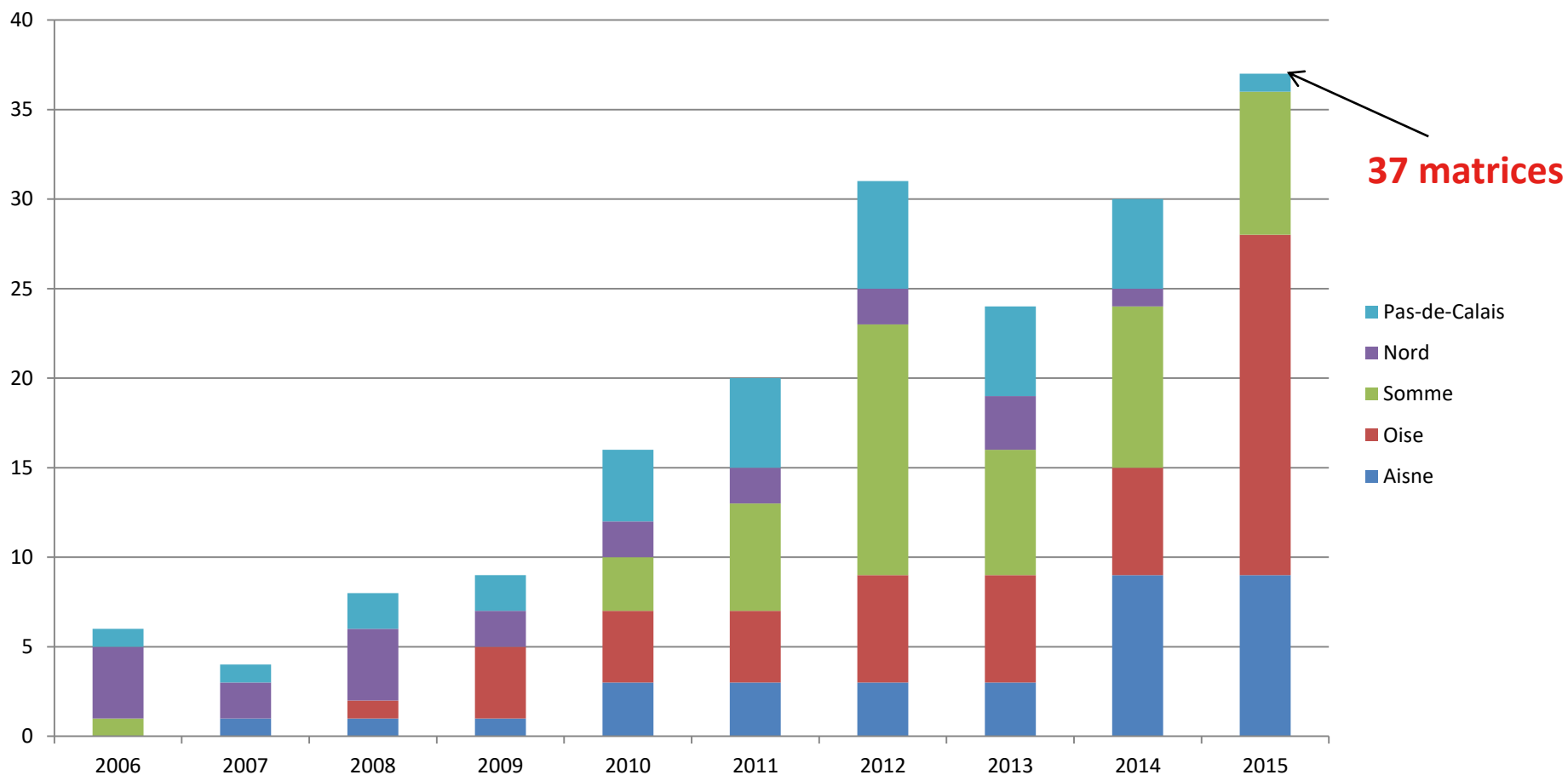
- *Diagnostiquer ses coûts et les restituer*
- *Identifier les pistes de maîtrise et d'optimisation des coûts*

Nombre d'EPCI formés à la Matrice et/ou à la méthode ComptaCoût® :

81 EPCI à compétence déchets formés sur 138 en 10 ans



Evolution du nombre de Matrices validées sur SINOE® :



L'accompagnement des EPCI au renseignement de la Matrice, réalisé par AJBD en ex-Picardie

L'accompagnement personnalisé et individuel :

- Au sein de la collectivité volontaire
- 13 collectivités accompagnées sur une demi-journée
- 2 collectivités accompagnées ensemble sur une journée

Les journées d'accompagnement collectif post-formation :

- 1 consultant pour 3 ou 4 collectivités max.
- Accueillies dans une des collectivités
- 6 journées organisées pour accompagner 26 collectivités

En 2015 et 2016 en ex-Picardie :

100 % de matrices validées pour les nouveaux EPCI formés !